

Année académique 2025 - 2026

Département des Sciences, des Technologies et du Vivant

Bachelier en Agronomie orientation AA

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE

Tél: +32 (0) 71 15 98 00 Fax: Mail: agro.montignies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE AA 201 Génie des procédés							
Ancien Code	AGAA2B01	Caractère	Obligatoire				
Nouveau Code	CIAI2010						
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1				
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h				
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Olivier JANSSENS (janssenso@helha.be)						
Coefficient de pondération		40					
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC					
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français					

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement a pour objectif de former des professionnels de terrain, maîtrisant les techniques industrielles. Ce cours regroupe 2 parties : cours (24h) et travaux pratiques en groupe (24h)

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 Informer, communiquer et travailler en équipe
 - 1.1 Rechercher, consulter, analyser, échanger et transmettre des informations techniques ou scientifiques et ce tant à l'échelon national qu'international
- Compétence 4 Collaborer auxs activités d'analyses, de services à la collecivité et aux projets de recherche
 - 4.1 Mettre en œuvre un protocole expérimental et l'adapter si nécessaire
 - 4.2 Mettre en application les techniques de mesurage, échantillonnages, analyses, identifications, et autres démarches nécessaires aux objectifs de la recherche appliquée
 - 4.3 S'approprier rapidement les données scientifiques et techniques associées au projet
- Compétence 5 Appliquer les principes du vivant dans tous les domaines de l'agronomie
 - 5.3 Intégrer à l'activité de production les règles en matière d'éthique, d'environnement, d'hygiène et de santé
- Compétence AI 6 Assurer le fonctionnement d'unités de production agro-industrielles et biotechnologiques et s'y intégrer
 - Al 6.1 Mettre en œuvre et/ou adapter un processus technologique, biologique, chimique ou physique
 - Al 61.2 Gérer des unités pilotes

Acquis d'apprentissage visés

- Conduire une installation pilote
- Etablir des mesures de manière scientifique
- Réaliser des calculs sur base des mesures effectuées
- Analyser les conditions de fonctionnement d'installations de fermentation industrielle
- Effectuer le suivi d'une production, tant pour les aspects opérationnels que sécuritaires

Liens avec d'autres UE

Préreguis pour cette UE : AGAA1B13

Coreguis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

AGAA2B01A Génie des procédés 48 h / 4 C

Contenu

Liste non exhaustive:
La mécanique des fluides
La thermodynamique de l'air humide
Le calcul d'un coefficient de transmission de chaleur,
La viscosimétrie
La distillation
La centrifugation
La filtration.

Démarches d'apprentissage

- Cours magistral
- Travaux pratiques, constitués de séances d'exercices et de manipulations pratiques sur des d'équipements (banc de pompe, transfers de chaleur, filtration, distillation).

Dispositifs d'aide à la réussite

Parcours d'exercices visant à :

- Structurer la résolution d'exercices en fonction des buts recherchés
- Augmenter l'engagement régulier et répété des étudiants pour ce type de tâche

Sources et références

GAUTHIER A., Les applications de l'électricité dans l'IAA TecDoc, Paris, 1998 DASCALESCU A., Le séchage et ses applications industrielles, Dunod, Paris, 1969 BOURGEOIS R., COGNIEL D., Electrotechnique Mémotech Educative, Paris, 1992 FRAUDOT A. C., Rhéologie et analyse de texture des aliments Norme ASTM D445, D446, D217 TecDoc, Paris, 2001

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Notes de cours
- Activités en ligne

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation se fera au travers d'un examen écrit en session et d'une évaluation continue: Travaux Pratiques (exercices et manipulations).

Certains exercices se feront en salle de cours, la note obtenue sera prise en considération dans la moyenne de l'évaluation continue.

Les principes d'évaluation ci-dessus ont pour motif pédagogique de permettre aux étudiants d'avoir conscience de l'état d'acquisition des compétences attendues.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc	10			Evc	10
Période d'évaluation	Exe	90			Exe	90

Evc = Évaluation continue, Exe = Examen écrit

Dispositions complémentaires

L'étudiant est soumis au REE, au ROI et aux règlements spécifiques des laboratoires

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).